
COMMUNIQUÉ

Source : Fonds de revenu Supremex

Contact : Stéphane Lavigne, CA
Vice-président et chef de la direction financière
(514) 595-0555

FONDS DE REVENU SUPREMEX : RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2007

- À ne pas diffuser aux États-Unis ou sur les fils de presse des États-Unis -

- LA MARGE BAIIA RAJUSTÉE ATTEINT LE NIVEAU TRÈS ÉLEVÉ DE 27,7 %
- RATIO DE DISTRIBUTION DE 76,7 % POUR LE TRIMESTRE ET DE 92,8 % POUR L'EXERCICE
- L'INTÉGRATION DE NPG EST PRATIQUEMENT COMPLÉTÉE
- RACHAT DE 1 743 500 PARTS AU QUATRIÈME TRIMESTRE
- HAUSSE DE 63 % DU BÉNÉFICE NET DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Montréal (Québec), le 20 février 2008 – Le Fonds de revenu Supremex (« le Fonds »), le plus grand fournisseur canadien d'enveloppes standards et sur mesure (TSX : SXP.UN), a annoncé aujourd'hui ses résultats du quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2007.

Les données financières suivantes comprennent les résultats du Fonds couvrant la période de douze mois terminée le 31 décembre 2007 et la période de 276 jours terminée le 31 décembre 2006 ainsi que les résultats de Supremex pour la période du 1^{er} janvier au 30 mars 2006. Il est important de souligner que les résultats de NPG sont inclus aux résultats de 2007 depuis son acquisition le 9 août 2007.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2007, le Fonds a affiché des produits d'exploitation de 49,7 millions \$ comparativement à 50,4 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2006, soit une diminution de 0,7 million \$ ou 1,4 %. Cette baisse provient essentiellement du recul des produits d'exploitation aux États-Unis, lequel a été compensé partiellement par une hausse en territoire canadien. Les produits d'exploitation réalisés au Canada, ont augmenté de 2,4 millions \$ ou 5,6 %, passant de 42,8 millions \$ à 45,2 millions \$, incluant les produits d'exploitation de NPG pour le trimestre. Il n'est plus possible d'isoler l'apport de NPG puisque celle-ci a été entièrement intégrée au cours du quatrième trimestre. Les produits d'exploitation réalisés aux États-Unis ont diminué de 3,1 millions \$ ou 40,8 %, passant de 7,6 millions \$ à 4,5 millions \$.

La hausse des produits d'exploitation au Canada est attribuable aux ventes de NPG au cours du trimestre. La hausse totale des produits d'exploitation au Canada s'explique par des augmentations de 2,7 % des ventes unitaires et 2,7 % du prix de vente moyen.

La baisse des ventes à Cenveo ainsi que le renforcement du dollar canadien ont eu un impact négatif sur nos produits d'exploitation du trimestre aux États-Unis. Le prix de vente moyen y a reculé de 4,5 % en raison de la hausse de 13,8 % du dollar canadien et d'une diminution de 37,2 % des ventes unitaires par rapport au quatrième trimestre de 2006. Il devient très difficile d'être compétitif sur le marché américain puisqu'un dollar canadien au pair affecte les ventes unitaires.

Le BAIIA rajusté du quatrième trimestre s'est élevé à 13,8 millions \$ par rapport à 12,7 millions \$ pour la période équivalente de 2006, soit une hausse de 1,1 million \$ ou 8,7 %. L'intégration en cours de NPG est à l'origine de cette hausse du BAIIA rajusté au quatrième trimestre.

Le BAIIA du trimestre s'est élevé à 13,3 millions \$ comparativement à 12,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2006, soit une hausse de 0,6 million \$ ou 4,7 %. Une charge de restructuration de 418 000 \$ a été comptabilisée dans le cadre du plan d'intégration et de restructuration de NPG suite à son acquisition. Cette charge de restructuration correspond aux frais reliés aux employés et installations qui faisaient partie du Fonds auparavant.

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 9,6 millions \$ ou 0,31 \$ par part comparativement à 5,9 millions \$ ou 0,19 \$ par part pour la période équivalente de 2006, soit une hausse de 3,7 millions \$ ou 62,7 %.

L'encaisse distribuable du quatrième trimestre s'est élevée à 11,5 millions \$ ou 0,37 \$ par part et à 38,6 millions \$ ou 1,24 \$ par part pour l'ensemble de 2007. Le ratio de distribution du Fonds, soit les distributions déclarées en pourcentage de l'encaisse distribuable, s'est élevé à 76,7 % pour le trimestre et 92,8 % pour l'exercice. En projetant le rachat de nos parts déjà effectué dans le cours normal des activités sur un exercice complet, le ratio de distribution pro-forma aurait été de 89,4 %, soit en-deçà de la cible initiale de 90,0 %.

Les flux de trésorerie d'exploitation se sont établis à 13,8 millions \$ au quatrième trimestre de 2007 comparativement à 16,2 millions \$ pour la période équivalente de l'an dernier.

« Je suis très satisfait des résultats du quatrième trimestre et du ratio de distribution de 76,7 %, » a déclaré Gilles Cyr, président et chef de la direction du Fonds.

« Depuis la fin du troisième trimestre, nous avons concentré nos efforts sur l'intégration de NPG après son acquisition en août 2007. Je suis heureux d'annoncer que celle-ci est pratiquement complétée suite à l'annonce ce matin du regroupement de notre installation de Hamilton à nos trois usines de la grande région de Toronto. Cette opération se déroulera au cours des 60 prochains jours et elle permettra d'accroître notre efficacité à servir nos clients en plus de générer de nouvelles synergies identifiées suite à l'acquisition.

Ce trimestre a de nouveau été témoin d'un renforcement significatif de la devise canadienne par rapport au dollar américain pour finalement se stabiliser à peu près à parité. Cette hausse constante du dollar canadien a eu un impact fort négatif sur nos ventes américaines en affectant non seulement les ventes unitaires mais également le prix de vente moyen. Il est de plus en plus difficile pour Supremex d'exporter de manière rentable aux États-Unis. Nous demeurons toutefois intéressés par ce marché où nous recherchons constamment des occasions d'affaires.

Notre bénéfice d'exploitation a été élevé au quatrième trimestre, ce qui est typique à notre industrie puisqu'il s'agit d'une saison active pour le publipostage. Bien que la demande demeure plus faible qu'auparavant, nous sommes parvenus à contrôler nos coûts afin d'atténuer l'impact de la réduction des volumes. Nous poursuivons la réduction de notre capacité afin d'équilibrer l'offre à la demande, et de s'adapter aux tendances du marché ainsi qu'à la baisse drastique du volume de nos exportations aux États-Unis.

Après avoir annoncé un programme de rachat dans le cours normal des activités en novembre dernier, nous avons procédé rapidement en rachetant et annulant 1 743 500 parts, soit près de 90 % du maximum autorisé. Ce rachat de 5,6% des parts émises est très bénéfique pour nos porteurs de parts en plus d'améliorer notre ratio de distribution, lequel se serait élevé à 89,4 % sur une base pro forma en donnant effet au rachat au début de 2007.

Bien que l'environnement d'affaires demeure difficile, Supremex continue à mieux performer que ses pairs en plus de demeurer hautement profitable. De plus, Supremex a démontré sa capacité à créer rapidement de la valeur à la suite d'une acquisition importante. Nous avons posé tous les gestes nécessaires afin de préserver et maintenir la distribution à son niveau actuel en plus de ramener notre ratio de distribution à son niveau cible de 90 % sur une base pro forma. Le cours de nos parts est clairement sous-évalué et ne reflète aucunement la contribution positive de l'acquisition de NPG et du programme de rachat de parts, » de conclure Gilles Cyr.

Pour l'ensemble de l'exercice 2007, les produits d'exploitation du Fonds se sont élevés à 187,6 millions \$ comparativement à 196,2 millions \$ en 2006, soit une baisse de 8,6 millions \$ ou 4,4 %. Les produits d'exploitation de 2007 incluent les ventes de NPG depuis son acquisition le 9 août 2007. En 2007, le BAIIA rajusté s'est élevé à 45,4 millions \$ comparativement à 48,5 millions \$ en 2006, soit une diminution de 3,1 millions \$ ou 6,4 %.

Appel conférence

Un appel conférence portant sur les résultats du troisième trimestre sera transmis sur les sites <http://supremex.com> et <http://events.onlinebroadcasting.com/supremex/022108/index.php?l=fr> à 10h30, heure de l'Est, le 21 février 2008 et il sera disponible subséquemment sur ces sites Internet.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs liés à des événements ou au rendement futurs du Fonds. Un énoncé est prospectif lorsqu'il repose sur les connaissances et attentes actuelles du Fonds pour présenter une prévision quant à l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent contenir des expressions comme *prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à*, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible du Fonds à la date des présentes. Les énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lus comme étant des garanties de résultat ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces conclusions, prévisions ou projections. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les hypothèses, attentes, estimations, risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2007 et, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Le Fonds n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Pour obtenir plus de détails, veuillez vous référer aux états financiers ci-joints. Les états financiers ainsi que le rapport de gestion sont disponibles sur les sites <http://www.sedar.com> et <http://supremex.com>.

Mesures non conformes aux PCGR

Le BAIIA désigne le bénéfice découlant des activités poursuivies avant frais de financement nets, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels, de la rémunération différée et du gain à la cession de matériel et d'outillage.

Le BAIIA rajusté est le BAIIA rajusté pour tenir compte des frais de restructuration, de la conversion, à la clôture du financement public, d'une partie du régime d'intéressement de la direction de Supremex en parts du Fonds ainsi que de la charge non monétaire reliée à la réévaluation des stocks à leur juste valeur estimative au moment de l'acquisition de Supremex par le Fonds.

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement généralement utilisée par les fonds de revenu canadiens comme indicateur de la performance financière. L'encaisse distribuable est définie comme étant les flux de trésorerie des activités d'exploitation ajustés de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement, de la variation des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite, de la variation de l'actif au titre des prestations de retraite constituées, de la charge non monétaire reliée à la réévaluation des stocks et des investissements nets en capital de

maintien. L'encaisse distribuable est importante car elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts.

Le BAIIA, le BAIIA rajusté et l'encaisse distribuable ne constituent pas des mesures du rendement selon les PCGR et n'ont pas de significations normalisées prescrites par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA, le BAIIA rajusté et l'encaisse distribuable peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA, le BAIIA rajusté et l'encaisse distribuable ne doivent pas être considérés comme des mesures de remplacement du bénéfice net établis conformément aux PCGR comme indicateurs du rendement du Fonds ou comme des mesures de remplacement des flux de trésorerie d'exploitation, d'investissement et de financement comme mesure de la liquidité et des flux de trésorerie.

À propos du Fonds

Le Fonds de revenu Supremex est le plus grand fabricant et distributeur d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes au Canada. Avec 11 installations manufacturières dans sept provinces, Supremex est le seul fabricant national d'enveloppes au Canada et compte environ 780 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits en réponse aux exigences de grands clients nationaux, comme d'importantes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Fonds de revenu Supremex
Rapprochement du BAIIA et du BAIIA rajusté au bénéfice net
(Non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2007	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2006
Bénéfice net de la période	9 554 124	5 911 023
Plus (moins):		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 204 897	924 066
Amortissement des actifs incorporels	1 501 725	1 405 500
Amortissement de la rémunération différée	1 323 723	3 383 369
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	52 001	191 167
Frais de financement, montant net	1 347 369	1 002 862
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(1 646 809)	(76 567)
BAIIA	13 337 030	12 741 420
Plus :		
Frais de restructuration	418 635	—
BAIIA rajusté	13 755 665	12 741 420

Fonds de revenu Supremex
Rapprochement de l'encaisse distribuable aux flux de trésorerie d'exploitation
(Non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2007	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2006
Flux de trésorerie d'exploitation	13 802 208	16 230 547
Plus (moins):		
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	(1 400 069)	(4 498 940)
Variation de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	89 100	19 400
Variation de l'actif au titre des prestations de retraite constituées	(462 000)	74 270
Investissements en capital de maintien	(536 796)	(942 774)
Encaisse distribuable	11 492 443	10 882 503